

Val-de-Marne

OBSERVATOIRE DU TOURISME

Chiffres Clés 2013

VAL de
MARNE
Conseil général


VAL-DE-MARNE
TOURISME & LOISIRS

Le Val-de-Marne, au cœur du grand Paris

- 245 km² de superficie, 47 communes
- 1 333 702 habitants
(11,3% de la population francilienne)
- 2 550 ha de forêts et de surfaces boisées
- 2 grandes voies d'eau navigables :
la Seine et la Marne
- 3 lignes de métro, 5 lignes de RER,
le Trans-Val-de-Marne et le Tramway T7 mis
en service le 16 novembre 2013
- Plateforme multimodale du Port de Bonneuil-sur-
Marne, 2^{ème} plus grand port fluvial d'Ile-de-France
- Aéroport d'Orly
(28,3 millions de passagers en 2013, +3,8%)



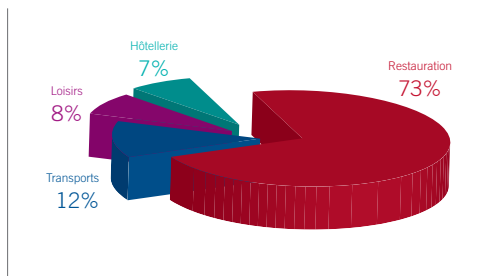
L'ECONOMIE DU TOURISME

Le Val-de-Marne compte près de 3 000 établissements touristiques

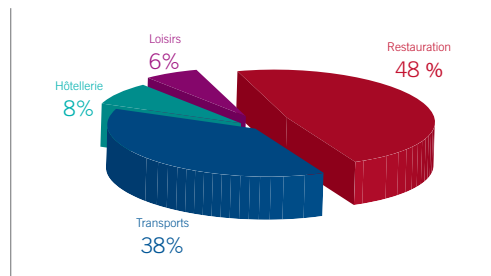
(-21% par rapport à 2012) **et plus de 27 000 emplois touristiques** (-12%)

soit 10% des établissements et des emplois touristiques de la petite couronne, répartis de la manière suivante :

Répartition des établissements touristiques



Répartition des emplois touristiques



Source : Base SIRENE 2012 et 2013 de l'INSEE et CCI Val-de-Marne

Une hausse de la fréquentation contrebalancée par une baisse des demandes de renseignements

Organisation touristique

- **1 Comité Départemental du Tourisme**
situé à Champigny-sur-Marne
- **6 Offices de Tourisme**
(Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Choisy-le-Roi, Fontenay-sous-Bois, Vallée de la Marne, Vincennes)
- **2 Associations Municipales de Tourisme**
(Créteil, Saint-Maur-des-Fossés)
- **1 Régie municipale** (Joinville-le-Pont)
- **2 Centres d'accueil Touristique Régionaux**
à Orly Sud et Orly Ouest

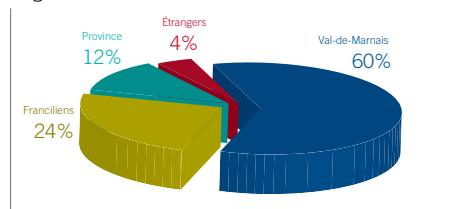


La fréquentation cumulée des offices de tourisme, à l'exception de ceux de Bry-sur-Marne et Choisy-le-Roi, s'élève à **29 000 visiteurs** en 2013, soit une hausse de leur fréquentation de 18% par rapport à 2012. Ce sont les offices de tourisme de Nogent-Le Perreux et Vincennes qui ont connu les plus fortes hausses de leur fréquentation (respectivement +49% et +31%), notamment en raison de la fermeture de celui de Vincennes en juin 2012.

85% des visiteurs sont français et 15% étrangers. La part de ces derniers augmente de 3 points par rapport à 2012.

Cependant, **les demandes de renseignements ou de documentation diminuent de 43% par rapport à 2012 (près de 8 000)**, notamment celles par téléphone et par courrier. 60% des contacts sont val-de-marnais et cette part diminue de 15 points par rapport à 2012 au profit des autres franciliens.

Origine des contacts



Le printemps et l'automne restent les saisons pendant lesquelles les offices de tourisme sont les plus fréquentés, en raison des fêtes et manifestations et des activités sportives et de loisirs qui ont lieu principalement à ces périodes de l'année.

Source : CDT94 – enquête de fréquentation des OTSI (8 répondants)

L'OFFRE EN HÉBERGEMENT

Près de 23 000 lits en hébergement marchand soit 5% de la capacité régionale pour les hôtels et 8% pour les autres hébergements marchands, hors Gîtes de France.

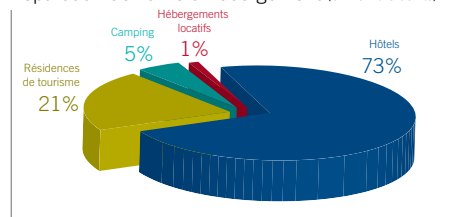
	Nombre d'établissements	Nombre de chambres / appartements / emplacements	Nombre de lits
Hôtels de tourisme	103	8 396	16 792
Non classé	29	1 600	3 200
1 étoile	7	365	730
2 étoiles	23	1 539	3 078
3 étoiles	33	3 100	6 200
4 étoiles	11	1 792	3 584
Camping	1	383	1 149
Résidences de tourisme	22	2 351	4 702
Non classé	9	939	1 878
2 étoiles	4	268	536
3 étoiles	8	1 054	2 108
4 étoiles	1	90	180
Chambre d'hôtes	15	33	92
Meublés de tourisme	27		100
Total	168		22 835

Source : CDT94- 2013. Méthode de calcul pour l'estimation des lits touristiques : Hôtels et résidences de tourisme : nombre de chambres x2. Camping : nombre d'emplacements x3. Les chambres d'hôtes et meublés de tourisme correspondent aux établissements labellisés ou classés.

A noter pour les hôtels :

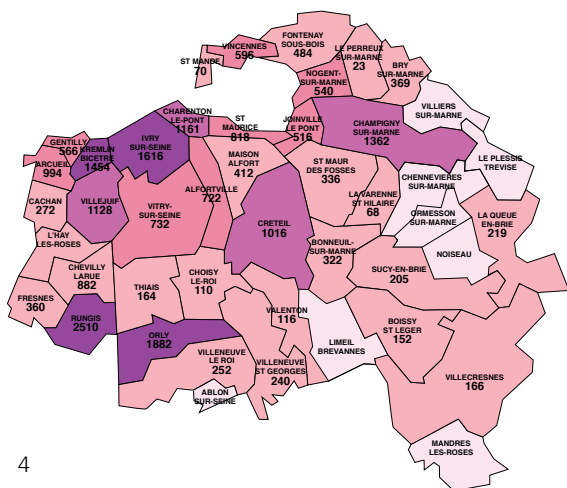
- 65% des établissements dépendent d'une chaîne hôtelière (soit 85% des chambres)
- Plus de la moitié des hôtels sont classés 2 ou 3 étoiles (soit 55% des chambres)
- 37% des chambres sont classées 3 étoiles

Répartition de l'offre d'hébergement (en nombre de lits)



Répartition des lits par ville

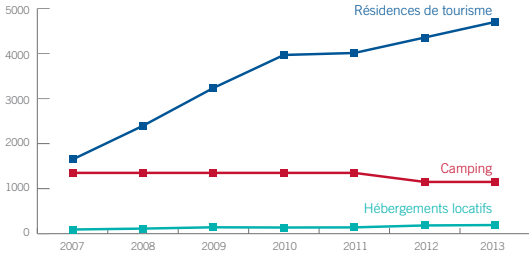
La majorité de l'offre est concentrée à proximité de l'aéroport d'Orly (Orly, Rungis), en périphérie de Paris (Le Kremlin-Bicêtre, Ivry-sur-Seine, Charenton-le-Pont et Villejuif), à Champigny-sur-Marne avec la présence du seul camping du département et à Créteil, préfecture du département.



Par type d'hébergement, les hôtels sont davantage présents sur Orly et Rungis (respectivement 11 et 13% des chambres hôtelières), les résidences de tourisme sur Ivry-sur-Seine et Villejuif (18 et 14% des appartements), les locations de tourisme sur Vincennes et Joinville-le-Pont (26 et 18% de la capacité) et les chambres d'hôtes sur Sucy-en-Brie et Champigny-sur-Marne (23 et 21% de la capacité).

Evolution de l'offre depuis 5 ans

Evolution du parc d'hébergement (en nombre de lits)



En moyenne, l'offre en hébergement a augmenté de 12% depuis 2008.

Alors que l'offre hôtelière reste stable depuis 5 ans, **le nombre de lits en résidences de tourisme a augmenté de 96%**, celui du camping a diminué de 15% en raison des travaux de rénovation menés en 2012 et le nombre de lits en hébergements locatifs a augmenté de 70%.

Par rapport à 2008 (année précédant la réforme du classement hôtelier), l'année 2013 est marquée par une **hausse des établissements 4 étoiles (+19 points en nombre de chambres) au détriment des établissements 2 étoiles (-24 points)** ; les autres catégories (1 et 3 étoiles) restant à peu près stables (+2 points).

La réforme du classement hôtelier est entrée en vigueur le 27 décembre 2009. Les principales modifications concernent la création d'une 5^{ème} étoile et la disparition de la catégorie « 0 étoile ». Au 1^{er} janvier 2014, 74 hôtels étaient passés au nouveau classement soit 72% du parc hôtelier.



Les résidences secondaires

En 2013, le Val-de-Marne comptabilise **7 075 résidences secondaires**, soit 4,5% des résidences secondaires en Ile-de-France et 22,9% en Petite Couronne, ce qui permet d'estimer à 35 375 le nombre de lits en résidence secondaire (nombre de résidences secondaires x5) soit 61% de la capacité en hébergement du département.

Source : INSEE/DGCIS

La fréquentation hôtelière

	Arrivées	Nuitées	Taux d'occupation	Durée moyenne de séjour	Part du tourisme d'affaires	Part des nuitées étrangères	Prix moyen	RevPar
2013	1 804 911	3 193 608	72,2%	1,8	51%	40,40%	72 €	54 €
Evolution par rapport à 2012	stable	1%	+1,7 point	stable	-4 points	+9,1 points	+0,4%	+3,1%

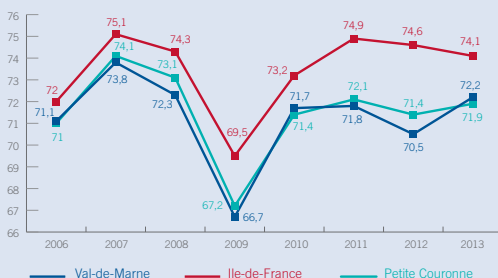
Sources : INSEE, Cabinet Deloitte In Extenso 2013

NB1 : En raison d'un changement d'échantillon en 2013 des données INSEE, les évolutions de janvier à octobre sont calculées sur les données rétopolées 2012, celles de novembre et décembre sont calculées par rapport à l'ancien échantillon (les données rétopolées n'étant pas disponibles à la date de parution de ce document)

NB2 : les données du Cabinet Deloitte sont calculées par rapport au nouvel échantillon 2013

La fréquentation hôtelière dans le Val-de-Marne augmente de 1,7 point en 2013 par rapport à 2012 alors que la fréquentation de la région Ile-de-France reste stable (-0,5 point). De plus, le Val-de-Marne enregistre la plus forte hausse de la petite couronne, en raison de l'augmentation des touristes étrangers (+30%). Le taux d'occupation moyen des hôtels val-de-marnais retrouve le niveau de 2008, juste avant le début de la crise alors qu'au niveau de la petite couronne, il est inférieur à 2008 de 1,2 point.

Evolution du taux d'occupation depuis 2006 (en %)



Evolution du TO par mois en 2013 (en %)



Par rapport à 2012, la plus forte hausse du taux d'occupation a lieu en **août** (+6,5 points) en raison de la hausse de 50% des nuitées étrangères alors que seul le mois de janvier enregistre une baisse (-2,4 points) en raison d'une désaffection de la clientèle française et affaires.



Depuis 2008, le nombre d'arrivées a diminué de 3% alors que les nuitées ont augmenté de 1%, ce qui s'explique par une diminution de la clientèle française (-14%) et une hausse de la clientèle étrangère (+36%). La part des nuitées étrangères a effectivement gagné 10 points et représente 40% des nuitées en 2013.

La durée moyenne de séjour est de 1,8 jour en 2013 (1,6 pour les français et 2,1 pour les étrangers) et **reste stable depuis 5 ans.**

Elle est de 1,9 jour en petite couronne (1,7 pour les français et 2,1 pour les étrangers)



Quant à la clientèle affaires, sa part a diminué de 6 points depuis 2008 et représente 51% de la clientèle hôtelière en 2013. Elle est de 50% en petite couronne

Principales clientèles étrangères

1. Allemagne
2. Royaume-Uni
3. Espagne
4. Italie
5. Chine

Depuis 2008, les principales nationalités étrangères restent identiques mais ont tendance à diminuer au profit des clientèles émergentes.

Source : enquêtes mensuelles de conjoncture – CDT94 - 2013



L'hôtellerie val-de-marnaise

2013	Hôtellerie super-économique	Hôtellerie économique	Hôtellerie haut et milieu de gamme	Global
RMC	45 €	70 €	89 €	72 €
Var/12	3,8%	-0,5%	-0,7%	0,4%
RevPAR	34 €	52 €	66 €	54 €
Var/12	3,3%	2,8%	3,2%	3,1%

Performance par zone

2013	Boucles de la Marne	Orly / Rungis	Seine - Amont
TO	75%	77%	74%
Var/12	4%	2,7%	3,6%
RMC	79 €	78 €	84 €
Var/12	0,80%	-0,20%	-0,30%
RevPAR	59 €	60 €	63 €
Var/12	4,8%	2,9%	3,3%

Source : Cabinet Deloitte & Associés, partenaire du CRT Paris Ile-de-France - 2013

Le Val-de-Marne poursuit sa croissance en 2013 avec un chiffre d'affaires hébergement (RevPar) en hausse de 3,1% grâce à une hausse de la fréquentation, le prix moyen restant stable. Toutes les catégories d'hôtels voient leur chiffre d'affaires hébergement augmenter : l'hôtellerie super-économique grâce à une hausse de son prix moyen, l'hôtellerie économique, moyenne et haut de gamme grâce à une hausse de leur fréquentation.

Par zone géographique, **Seine-Amont continue d'enregistrer les meilleures performances** grâce à son prix moyen le plus élevé du département. Cependant, la zone d'Orly-Rungis enregistre le meilleur taux d'occupation et la fréquentation des Boucles de la Marne est celle qui progresse le plus par rapport à 2012.

Fréquentation des autres hébergements marchands

Une année 2013 jugée satisfaisante et en hausse par rapport à 2012 pour les chambres d'hôtes.



Chambre d'hôte La Fontaine aux Tilleuls

Type d'hébergement	Activité	Evolution par rapport à 2012	Taux d'occupation (en %)	Prix moyen par jour (en €)	Chiffre d'affaires hébergement estimé*	% affaires	% étrangers	Principales nationalités	Mois les plus actifs	Durée moyenne de séjour
Résidences de tourisme	bonne	→	73	68	50	53	45	Espagnols, Allemands et Britanniques	mars, juin, septembre, novembre, décembre	ND
Chambres d'hôtes	bonne	↗	48	87	42	44	29	Allemands, Belges et Hollandais	juin, septembre et octobre	1,2 nuits
Location de tourisme	bonne	→	61	86	52	25	25	NC	avril, juillet et août	9,4 nuits

* Chiffre d'affaire hébergement = taux d'occupation x prix moyen

NB : les données du camping ne sont plus disponibles suite à une gestion administrative centralisée au siège

LE TOURISME CULTUREL ET DE DECOUVERTE ECONOMIQUE

En moyenne, la **fréquentation des sites culturels val-de-marnais, ouverts à la visite et enquêtés, a diminué de 4% en 2013 par rapport à 2012.**

Le 12 avril 2014, le Parc Zoologique de Paris situé dans le bois de Vincennes ré-ouvrira ses portes après plus de 5 ans de fermeture. 1,4 million de visiteurs au minimum sont attendus à l'année.

Fréquentation des principaux sites culturels

(dont la fréquentation est supérieure à 5 000 visiteurs)

Sites	Visiteurs 2013	Var. 13/12
Châteaux		
Château de Vincennes (Vincennes)	129 989	-7%
Ecomusées, Musées d'Art et Tradition Populaire		
Ecomusée du Val de Bièvre (Fresnes)	10 732	+5%
Musée de Saint-Maur (Villa Médicis)	9 051	stable
Musée de Nogent (Nogent-sur-Marne)	6 116	-27%
Galeries et Centres d'Art		
Carré des Coignard (Nogent)	8 650	stable
Centre d'art contemporain d'Ivry - le Crédac	7 210	-21%
Espace Julio Gonzalez (Arcueil)	7 079	+10%
Fondation Dubuffet (Périgny-sur-Yerres)	7 056	-18%
Muséum et Musée d'Histoire Naturelle		
Musée Fagonard de l'Ecole Vétérinaire de Maisons-Alfort	8 242	+6%
Musées des Arts		
MAC/VAL (Vitry-sur-Seine)	67 238	-2%
Autres lieux de visite		
L'Exploradôme	62 210	+14%
Roseraie du Val-de-Marne (L'Haÿ-les-Roses)	24 775	-19%
Centre de développement chorégraphique du Val-de-Marne, la Briqueterie (Vitry-sur-Seine)	8 040	nouveauté



Visites techniques et éducatives

On recense actuellement une dizaine de sites industriels, scientifiques ou techniques organisés pour recevoir le public. **Leur fréquentation a tendance à augmenter par rapport à 2012.**

Marché d'Intérêt National (Rungis) 23 280 (+6%)

Maison de l'Environnement (Orly) 15 716 (+12%)

Balades urbaines

Depuis mars 2013, Val-de-Marne Tourisme & Loisirs (CDT94) développe une offre touristique autour des balades urbaines et anime un réseau d'acteurs afin de réfléchir aux nouveaux enjeux de ces pratiques. Au total, une soixantaine de balades ont été répertoriées et relayées sur www.tourisme-valdemarne.com, dont 24 ont fait l'objet d'une inscription en ligne (représentant 38 dates et près de 200 inscrits).



Principales manifestations en 2013 (dont la fréquentation est supérieure à 5 000 visiteurs)

Une baisse de la fréquentation des fêtes et manifestations de 4% par rapport à 2012, principalement en raison des mauvaises conditions météorologiques au printemps et à l'automne alors que les manifestations estivales ont fait le plein en raison du beau temps.

Nom de la Manifestation	Dates en 2013	Fréquentation 2013	Evolution par rapport à 2012
Festival Films de Femmes (Créteil)	22 au 31 mars	27 650	34%
Festival Exit (Créteil)	4 au 14 avril	13 000	stable
Festival Musique électro «Marvellous Island» (1 ^{ère} édition, Vincennes)	7 au 11 mai	15 000	nouveauté
Festival de l'Oh !	25 et 26 mai	90 000	-40%
Salon International du Livre de Poche de Saint-Maur	22 et 23 juin	25 000	14%
Opéra en plein air au Château (Vincennes)	27 au 29 juin	6 000	-17%
Champigny plage	6 au 21 juillet	55 000	38%
L'Oasis (Vincennes)	9 au 28 juillet	30 320	102%
Tous au Club (Charenton)	9 au 31 juillet	22 855	NC
Fontenay-sous-Soleil	13 juillet au 11 août	40 000	105%
Boissy-Plage	16 juillet au 11 août	5 000	25%
Les Planches (Chevilly-Larue)	23 juillet au 24 août	5 000	25%
Journées du Patrimoine	14 et 15 septembre	39 000	-13%
Fête du jardinier Amateur (Thiais)	14 et 15 septembre	15 000	-25%
Festi'Val-de-Marne (22 villes du département)	1er au 19 octobre	17 000	3%
Foire au troc et aux cochons (Champigny-sur-Marne)	9 et 10 novembre	30 000	-33%
Salon de l'artisanat d'art (Saint-Maur)	15 au 17 novembre	5 000	stable

Activités de loisirs

Nom du site	Nombre de visiteurs	Evolution par rapport à 2012
Hippodrome de Vincennes	480 000	stable
Playmobil Funpark (Fresnes)	320 000	stable
Aquarium Tropical Palais de la Porte Dorée	212 497	-6%
Golf du Parc du Tremblay (Champigny-sur-Marne)	157 305	+4%
Base de loisirs (Créteil)	51 800	+43% en raison des excellentes conditions météorologiques
Ferme de Paris	48 000	+ 14% en raison de la fermeture pour travaux jusqu'au 1 ^{er} avril 2012
Base nautique municipale de Champigny	32 000	
Centre régional et départemental de tir à l'arc	25 501	+ 40% grâce à un développement auprès des écoles primaires et des compétitions au niveau régional et national

www.tourisme-valdemarne.com

- 117 035 visites sur le site (dont 93 925 visiteurs uniques) soit +40% environ de trafic par rapport à 2012 (refonte du site internet en avril 2012)
- 9 753 visites/mois en moyenne avec des pics de fréquentation à 15 605 visites mois pour juillet 2013
- 450 589 pages vues

Base de données

Val-de-Marne Tourisme & Loisirs (CDT 94) utilise la base de données Tourinsoft alimentant son site internet www.tourisme-valdemarne.com

Enquête dans les hébergements marchands (hors hôtels), sites et activités

Les données concernant les autres hébergements, sites et activités sont issues d'enquêtes administrées, soit par téléphone, soit par internet (questionnaires en ligne). Ces dernières ont été réalisées en janvier et février 2014 par l'Observatoire Départemental du Tourisme.

Définitions

Hôtels de tourisme :

établissement commercial d'hébergement classé, qui offre des chambres ou des appartements meublés en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, mais qui, sauf exception, n'y élit pas domicile. Il peut comporter un service de restauration. (article D311-4)
Certains établissements ont pu obtenir un nouveau classement depuis la date de mise sous presse de ce document.

Résidence de tourisme :

établissement commercial d'hébergement classé faisant l'objet d'une exploitation permanente ou saisonnière. Elle est constituée d'un ou plusieurs bâtiments d'habitation individuels ou collectifs regroupant, en un ensemble homogène, des locaux d'habitation meublés et des locaux à usage collectif. Les locaux d'habitation meublés sont proposés à une clientèle touristique qui n'y élit pas domicile, pour une occupation à la journée, à la semaine ou au mois. Elle est dotée

d'un minimum d'équipements et de services communs. Elle est gérée dans tous les cas par une seule personne physique ou morale. (article D321-1)

Chambres d'hôtes :

chambres meublées situées chez l'habitant en vue d'accueillir des touristes, à titre onéreux, pour une ou plusieurs nuitées, assorties de prestations (article L324-3). L'activité de location de chambres d'hôtes est la fourniture groupée de la nuitée et du petit-déjeuner. Elle est limitée à un nombre maximal de 5 chambres pour une capacité maximale d'accueil de 15 personnes. L'accueil est assuré par l'habitant. (article D324-13) Chaque chambre d'hôte donne accès à une salle d'eau et à un WC. Elle est en conformité avec les réglementations en vigueur dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et de la salubrité. La location est assortie, au minimum de la fourniture du linge de maison (article D324-14). La déclaration de location d'une ou plusieurs chambres d'hôtes prévue à l'article L324-4 est adressée au maire de la commune du lieu de l'habitation concernée.

Meublé de tourisme :

villas, appartements ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, et qui n'y élit pas domicile (article D321-1). La déclaration en mairie est obligatoire pour tout meublé classé ou non.

Nombre d'arrivées : nombre de personnes arrivées dans un hébergement pour y réaliser un séjour touristique.

Nombre de nuitées : nombre de nuits passées dans un hébergement par l'ensemble des personnes arrivées (exemple : un couple passant 2 nuits dans un hôtel génère 2 arrivées et 4 nuitées)

Durée moyenne de séjour : rapport entre le nombre d'arrivées et le nombre de nuitées

Taux d'occupation : nombre de chambres occupées / nombre de chambres offertes

Val-de-Marne Tourisme & Loisirs (CDT94) se tient à votre disposition pour toutes informations ou résultats complémentaires.

Des analyses plus approfondies sur la fréquentation hôtelière ou par filière sont disponibles sur :

www.tourisme-valdemarne.com dans l'espace Professionnel rubrique observatoire

Contact : Observatoire Départemental du Tourisme, pgoeman@tourisme-valdemarne.com

Tél. : 01.55.09.30.70 • Fax: 01.55.09.16.29

Les données en page 8 proviennent du cabinet Deloitte & Associés, partenaire du Comité Régional du Tourisme et sont issues d'un échantillon correspondant à 50% du parc hôtelier val-de-marnais et 48% du parc francilien (en nombre de chambres). RMC = Recette Moyenne par Chambre louée (uniquement recettes hébergement). RevPar = Revenu moyen par chambres disponibles. Les RMC et les RevPar sont exprimés en € HT.

Définitions : **Hôtels haut de gamme :** hôtels s'inscrivant dans la tranche supérieure du marché et proposant, à ce titre, une gamme de services élargie. Ils ne bénéficient toutefois pas du prestige des hôtels de Grand Luxe et s'adressent à une clientèle un peu plus large. **Hôtels de milieu de gamme :** véritable charnière entre l'hôtellerie supérieure et d'entrée de gamme, ils bénéficient d'une gamme de services large mais un peu moins complète que celles des hôtels haut de gamme. **Hôtels économiques :** hôtels proposant une gamme restreinte de services et d'équipements. Ils s'adressent à un large public soucieux du prix payé mais également des prestations proposées. **Hôtels super-économiques :** hôtellerie centrée sur les attentes fondamentales de la clientèle, avec une gamme de services très restreinte et où le facteur prix est primordial dans le choix du client. **Boucles de la Marne :** Alfortville, Bonneuil-sur-Marne, Bry-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Champigny-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Créteil, Joinville-le-Pont, Saint-Maur-des-Fossés, Le Perreux-sur-Marne, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Saint-Maurice, Vincennes. **Orly / Rungis :** Chevilly-Larue, Orly, Rungis. **Seine-Amont :** Alfortville, Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Orly, Vitry-sur-Seine.



Val-de-Marne Tourisme & Loisirs
16, rue Joséphine de Beauharnais - 94500 Champigny-sur-Marne
Tél. : 01 55 09 16 20 - Fax : 01 55 09 16 29
cdt94@tourisme-valdemarne.com

www.tourisme-valdemarne.com
www.facebook.com/tourisme.valdemarne